



Communauté de Communes
de l'Agglomération Migennoise

Demande de composteur individuel

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Téléphone :

Mail :

Demande :



Un composteur , un bio-seau et un aérateur
a compost



Une formation aux bonnes pratiques du
compostage

Charte d'engagement

Je m'engage à :

- ◆ Utiliser le matériel fourni pour pratiquer le compostage sur mon lieu d'habitation
- ◆ Pratiquer le compostage selon les recommandations et les conseils rappelés dans le guide de compostage remis avec le matériel
- ◆ Composter les déchets de cuisine (épluchures, restes...) et les déchets de jardin (petits branchages, feuilles mortes...)
- ◆ Répondre aux demandes d'information des agents de la CCAM concernant le compostage. Ces évaluations auront lieu par l'envoi de questionnaire et/ou la visite d'un agent de la collectivité.
- ◆ Informer la CCAM en cas de problème dans la pratique du compostage

Fait à, le

Signature du demandeur

La Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise s'engage à :

- ◆ Vous fournir les informations nécessaires à la bonne pratique du compostage
- ◆ Répondre à vos questions sur la pratique du compostage

Remise du matériel le :

Composteur d'environ 300L
Un bio-seau
Un aérateur de compost

Signature de l'utilisateur

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom de l'agent CCAM.....

Visa de l'agent



1 bis rue des Ecoles 89400 Migennes Téléphone : 03.86.92.66.85 Mail : biodechets@migennois.fr Internet : www.ccam.fr

« Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ; du droit à la limitation d'un traitement vous concernant ; du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement ; ainsi que du droit de faire parvenir à la collectivité des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès »